



LA LETTRE DU DEPUTE

MARS 2011

Editorial de Jean Gaubert

Ombres et Lumières.

L'année 2011 aurait pu être présentée comme l'année du "printemps arabe" dans les livres d'histoire, l'année où les peuples Tunisiens et Egyptiens ont imposé la démocratie à leur dirigeants... malheureusement, 2011 sera également marquée par les massacres de population qui ont eu lieu au Yémen, au Bahreïn et en Libye. Elle sera malheureusement l'année où un séisme, suivi d'un tsunami aura entraîné une catastrophe nucléaire au Japon.

Je tiens donc, tout d'abord, à saluer le courage et la dignité du peuple Japonais qui, en plus de faire face à un bilan humain dramatique et à une région dévastée, doit affronter une catastrophe écologique. Les interrogations qui pèsent quant à l'ampleur de la catastrophe écologique et le risque de contamination nucléaire à grande échelle ne font qu'accroître les difficultés auxquelles les Japonais sont aujourd'hui confrontés.

Ainsi, le tremblement de terre nous fait prendre conscience de notre vulnérabilité face aux événements naturels, même pour le pays le mieux préparé au monde. Mais l'impuissance des nombreux ingénieurs et employés qui se relaient pour tenter d'empêcher la détérioration des réacteurs de la centrale de Fukushima entraîne, quant à elle, bien d'autres questionnements. En effet, sans pour autant perdre de vue que la priorité pour tous les dirigeants, aujourd'hui, est d'apporter l'aide et le soutien nécessaire, il est devenu impossible de ne pas s'interroger sur l'avenir du nucléaire.

Alors que le spectre de Tchernobyl pèse sur l'Europe, il est indispensable d'engager une réflexion profonde l'approvisionnement énergétique du continent... et notamment en France où la production électrique est à 75% dépendante du nucléaire. L'enjeu est de taille et il n'existe aucune réponse simpliste. Espérons que tous les responsables politiques se garderont de toute tentation de récupération et aborderont cette question de façon responsable.

Les deux aspects de la question de l'avenir énergétique de la France, et de l'Europe, ne peuvent être traités de la même façon. Il y a donc, à court terme, la question de la sécurisation des centrales et de la transparence. Le débat à long terme, quant à lui, se pose autour de l'objectif de rééquilibrer le « mix énergétique » : l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation des énergies propres sont les conditions à la sortie du nucléaire.

Mais, il ne faut pas oublier que derrière ce débat national, le peuple japonais a besoin de l'aide de la communauté internationale. Il en est de même pour la situation en Libye ou en Côte d'Ivoire. Enfin, la question du nucléaire est cruciale, mais elle ne doit pas nous faire oublier non plus les enjeux nationaux auxquels nous sommes confrontés et le message qui nous a été envoyé à l'occasion des élections cantonales : Les français ont exprimé une confiance mesurée au Parti Socialiste qui remporte, certes, scrutin... mais il faut également prendre note de la souffrance des ménages dans cette période de crise, confrontés à une politique socialement injuste. Nous avons la responsabilité, à l'approche de 2012 et à l'image de ce que nous faisons quotidiennement au niveau local, de porter un programme à même de répondre aux attentes des français qui demandent à l'Etat et aux services publics plus de réactivité, plus d'efficacité, plus de protection et un service de qualité.

Jean Gaubert.

LES MOMENTS FORTS

Principaux textes examinés :

- Projets de loi Défenseur des droits :

Texte adopté le 15 mars après que la commission mixte paritaire soit revenue sur les avancées apportées sur ce texte au Sénat. Bonne idée à l'origine, nous nous sommes opposés à ce texte qui ne garantit pas que ce nouveau Défenseur disposera des moyens et de l'indépendance nécessaire à sa fonction.

- Projet de loi relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques :

Adoption en 1ère lecture le 22 mars malgré l'opposition du Groupe Socialiste : ce texte procède d'une logique sécuritaire plutôt que sanitaire, il aggrave la stigmatisation dont ces patients sont victimes. Par ailleurs, son application est vouée à l'échec, faute de moyens.

- Projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et à la nationalité :

Adoption en 2ème lecture malgré l'opposition du Groupe Socialiste.

- Proposition de loi : organisation du championnat d'Europe de football de l'UEFA 2016 :

Adoption le 22 mars

Journée réservée aux initiatives du Groupe socialiste :

En plus de défendre notre proposition de loi pour l'instauration d'un bouclier rural, nous avons débattu d'une proposition de résolution sur le climat, tendant à mettre en œuvre les engagements du Grenelle et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

LOPSI – la censure du Conseil Constitutionnel :

Saisi par les parlementaires socialistes, le Conseil Constitutionnel a censuré 13 articles, concernant notamment la justice des mineurs. Il s'agit d'un échec juridique et politique pour la politique du "tout répressif" du Gouvernement.

L'actualité législative de Jean GAUBERT :

Député membre du Groupe Socialiste
Vice Président de la Commission des affaires économiques



Projet de loi immigration : Le Gouvernement persiste dans la politique du chiffre !

Au moment où le Conseil Constitutionnel désavouait la politique du Gouvernement en matière de justice et de sécurité en censurant 13 articles de la loi dite LOPPSI, notamment ceux concernant la responsabilité pénale des mineurs, les députés ont débattu en deuxième lecture du projet de loi sur l'immigration. Ce texte (anciennement qualifié de loi Besson, avant d'être défendu successivement par M. Hortefeux et enfin M. Guéant) est le 6^{ème} texte en 9 ans sur l'immigration et l'asile. En plus d'illustrer l'incapacité du Gouvernement à agir efficacement sur les flux migratoires, il a été l'occasion de condamner une fois de plus l'arbitraire et le tout sécuritaire dans lequel le Président Sarkozy a basculé l'été dernier, à l'occasion du discours de Grenoble. Comme les chiffres le démontrent, l'immigration irrégulière et le travail clandestin n'a pas reculé depuis 10 ans, et la politique migratoire de la droite a, de fait, pour principale conséquence de stigmatiser toujours plus les étrangers en situation régulière, tout en rognant sur leurs droits fondamentaux.

Sous la pression de la gauche et plus tardivement d'une partie de la majorité, le Ministre a renoncé à étendre la déchéance de nationalité aux assassins de policiers, mesure contraire au principe constitutionnel d'égalité devant la loi... mais il s'agit du seul point sur lequel se réjouir. Malgré ce recul du Gouvernement sur une des mesures phares du texte, les parlementaires de la majorité ont, en effet, méthodiquement détricoté toutes les améliorations opérées par les Sénateurs, et ce dans un climat de tensions, d'instrumentalisations et de xénophobie. Nous nous sommes donc fortement mobilisés contre les nombreuses dérives de ce texte. Ainsi, en matière de justice, le Gouvernement s'en prend au juge des libertés et de la détention afin de faciliter la politique du chiffre : les étrangers pourront ainsi être privés de liberté pendant 5 jours sur simple décision de l'autorité administrative et expulsés avant leur passage devant ce magistrat. Par ailleurs, et alors que M. Hortefeux s'était engagé à l'occasion de la directive retour, à ne pas augmenter le délai de rétention, il passe de 32 jours à 45 jours ! Concernant, enfin, le droit au séjour des étrangers gravement malades, ils devront justifier de l'absence de traitement approprié dans leur pays d'origine pour pouvoir bénéficier d'une carte de séjour, ce qui revient à renvoyer purement et simplement ces malades chez eux. D'autre part, ce texte entérine un nouvel arsenal anti-Roms, malgré les rappels à l'ordre de la Communauté Internationale. De manière générale, ce texte illustre le glissement alarmant d'une partie de l'UMP vers les idées du Front National, ce qui est profondément regrettable et inquiétant.

Les initiatives du Groupe : Allier les enjeux des territoires ruraux à ceux du climat.

Pour la journée réservée aux initiatives du Groupe socialiste qui a eu lieu ce 24 mars, nous avons défendu deux propositions portant sur deux thèmes majeurs pour l'avenir : le développement des territoires ruraux et la politique climatique de la France.

1) Proposition de loi pour l'instauration d'un bouclier rural

Alors que le monde rural traverse une crise sans précédent, la politique du Gouvernement semble abandonner en grande partie leur politique d'aménagement du territoire. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé un projet de loi pour instaurer un bouclier rural afin de développer les services publics de proximité, inciter au dynamisme économique dans les territoires ruraux et moderniser les structures agricoles. Les dix mesures visent, entre autre, à assurer l'égal accès des citoyens aux services publics en encadrant l'installation des praticiens médicaux sur l'ensemble du territoire ou encore en fixant des durées maximales d'accès aux services publics (20 min d'une école primaire, 30 minutes d'un service d'urgences, 45 min d'une maternité, etc.). Face à l'urgence d'agir, nous ne pouvons que regretter l'opposition de la majorité à ce texte !

2) Proposition de résolution sur le climat

Parallèlement à notre préoccupation pour le monde rural, nous luttons également contre le changement climatique. Alors que la France s'est engagée en 2008 avec d'autres pays européens à réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020, de porter à 20% la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique et de gagner 20% en termes d'efficacité énergétique, nous constatons que la lutte contre le changement climatique est négligée par le Gouvernement. Nous sommes, en effet, loin d'atteindre ces objectifs qui avaient pourtant été transposés dans la loi par l'adoption de la loi Grenelle I. Grâce à cette initiative, suivie d'un débat sur la question climatique, nous désirions mettre le Gouvernement devant ses responsabilités et lui demander de prendre toutes les mesures nécessaires pour parvenir au résultat escompté. Car c'est notre obligation et notre responsabilité de lutter, aujourd'hui, contre le changement climatique afin que les générations futures n'aient pas à payer, demain, nos erreurs.

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter régulièrement le site de l'Assemblée Nationale ainsi que mon BLOG :
www.jeanguaubert.typepad.com